

1. J. Gotthelf, *Die schwarze Spinne*, « Sie hatte schon oft gehört, wie kundige Männer Geister eingesperrt hätten in ein Loch in Felsen oder Holz, welches sie mit einem Nagel zugeschlagen, und solange den Nagel niemand ausziehe, müsse der Geist gebannt im Loche sein. » – *Elle avait déjà souvent entendu comment des hommes experts avaient enfermé des esprits dans un trou fait dans un rocher ou dans du bois, qu'il convenait de fermer ensuite à l'aide d'un clou. Et tant que personne n'enlèverait le clou, l'esprit devrait être exilé dans ce trou.*

2. Tite Live 8, 18, 11-13 (331 av. J.-C.) : 11. ... *prodigii ea res loco habita, captisque magis mentibus quam consceleratis similis uisa* ; 12. *itaque memoria ex annalibus repetita in secessionibus quondam plebis clauum ab dictatore fixum alienatasque discordia mentes hominum eo piaculo conpotes sui fecisse, dictatorem clauum figendi causa creari placuit.* 13. *Creatus Cn. Quinctilius magistrum equitum L. Valerium dixit, qui fixo clauo magistratu se abdicauerunt.* – « On tint le fait pour un prodige : on vit là des esprits égarés plutôt que criminels; [12] et comme les antiques traditions des annales rapportaient qu'autrefois, lors des sécessions de la plèbe, le dictateur avait planté un clou, et que cette solennité expiatoire avait ramené à la raison les esprits des hommes aliénés par la discorde, on s'empessa de créer un dictateur pour planter le clou. [13] On créa Cn. Quinctilius, qui nomma L. Valerius maître de la cavalerie. Le clou planté, ils abdiquèrent leurs fonctions. »

## 9. Sacrifier à Rome et dans la Chine des Han

3. M. Detienne, J.-P. Vernant, *La cuisine du sacrifice en pays grec*, Paris 1979.

4. *suovétauriles, trittees, sautrâmanî*

• Émile Benveniste, *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes. I : Économie, parenté, société, II : Pouvoir, droit, religion*, Paris 1969, I, p. 27–36 et II, p. 156–157

• Dumézil, *Tarpeia*, Paris 1947, 117–158.

• G. Dumézil, *La Religion romaine archaïque avec un appendice sur la religion des Étrusques*, Paris 1987 (2<sup>e</sup> éd.), p. 161–179.

Voir pour tout ceci J. Scheid, « L'oubli du comparatisme dans certaines approches récentes des religions antiques », dans Claude Calame, Bruce Lincoln (éds.), *Comparer en histoire des religions antiques. Controverses et propositions*, Presses universitaires de Liège 2012, 111-121.

5. Dumézil : « Elle débarrasse le sacrifiant de tout ennemi qui a pris son énergie, ... délivre de tout péché ... et elle guérit de l'épuisement matériel et mystique, où un sacrifice précédemment accompli a mis inévitablement le sacrifiant. »

6. Dumézil, *Religion romaine archaïque*, Paris 1987, 546 : « Bref, pas plus que leur panthéon, les premiers colons du Palatin, de l'Esquilin et du Quirinal n'ont eu à inventer le gros de leur pratique : ils en avaient hérité la tradition, et le reste s'est fait, jusqu'aux larges emprunts étrusques et grecs, dans la ligne de cette tradition. »

7. Guoqiang Li, « Sacrifices et domestication des bovins dans la Chine antique sous les Shang postérieurs (vers 1300 à 1046 avant J.-C.) », in *Antropozoologica* 42, 2007, 19–46.

–, “Tailao kaolun” (Le sacrifice Tailao dans la Chine ancienne), *Sinologie française/Faguo hanxue* 14, 2009, 152–195.

8. Shang postérieurs (ca. 1300– 1050 av. J.-C.)

Tailao

9. Marianne Bujard, *Le sacrifice au Ciel dans la Chine ancienne. Théorie et pratique sous les Han occidentaux*, Paris 2000, 143.

10. Li Ki (*Liji*), *Mémoires sur les bienséances et les cérémonies*, trad. par Séraphin Couvreur, I, Paris 1950, 373 : « Au Ciel on n'immolait qu'un boeuf (un jeune taureau), lorsqu'on sacrifiait dans la campagne ; aux génies tutélaires du territoire et des grains on immolait trois victimes (un boeuf, un bélier et un porc). Lorsque le fils du ciel visitait un prince feudataire, le prince faisait tuer pour le repas un jeune taureau seulement. Lorsqu'un prince visitait le fils du ciel, le fils du ciel lui offrit en présent un boeuf, un bélier et un porc. (Aux plus dignes on offrait moins), ce qui montrait qu'on estimait la simplicité. <sup>574</sup> Pour la même raison, le fils du ciel ne mangeait pas la chair d'une femelle pleine ; il ne l'offrait pas non plus au souverain roi. »

11. Histoire Auguste, *Vie d'Aurélien* 12, 2 : *Conuiuium autem publicum edi iubebis senatoribus et equitibus Romanis, hostias maiores duas, minores quattuor.* – « Tu feras, d'autre part, donner un banquet public aux sénateurs et aux chevaliers romains avec deux grandes victimes et quatre petites ».

12. M. Bujard, *Le sacrifice du Ciel...*, 39 suiv.

13. Li Ki (*Liji*), *Mémoires sur les bienséances et les cérémonies*, trad. par Séraphin Couvreur, II, Paris 1950, 105 sq. : « 17. Le jour d'une offrande (dans le temple des ancêtres), le prince conduisait la victime par la corde. Il était accompagné de <sup>286</sup> son fils, et suivi des ministres d'État et des grands préfets rangés par ordre de dignité. Lorsqu'il était entré dans la cour du temple, on liait la victime à la colonne de pierre. Les ministres d'État et les grands préfets se dénudaient le bras gauche et coupaient du poil au bœuf. »

14. Par exemple Homère ξ 420-423:

... οὐδὲ σὺβώτης

λήθηετ' ἄρ' ἀθανάτων...

ἄλλ' ὁ γ' ἀπαρχόμενος κεφαλῆς τρίχας ἐν πυρὶ βάλλειν

ἀργιόδοντος ὕος, καὶ ἐπεύχετο πᾶσι θεοῖσι...

« ... et le porcher n'oublia pas les Immortels... du porc aux blanches dents, quand il eut prélevé quelques poils de la hure, qu'il jeta dans la flamme en invoquant tous les dieux... »

Commentaire des Jeux séculaires de 204 apr. J.-C., III, ligne 79 :

*[Deinde cult]ro pilum de fron[te] hos[tiae] secavit.*

15. *Li Ki (Liji), Mémoires sur les bienséances ...*, II, 105 sq.: « Ils choisissaient ce poil auprès des oreilles, (et l'offraient aux esprits, les suppliant de prêter une oreille attentive). Avec un (106) couteau dont le manche était terminé par une sonnette, ils dépeçaient la victime, prenaient du sang et la graisse qui enveloppait les intestins, (les offraient), puis se retiraient un peu. Ils offraient d'abord de la viande qui avait été plongée dans l'eau bouillante et était à moitié cuite ; ils offraient ensuite de la viande crue, et s'en allaient. »